

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/Bac-GT-vers-des-ajustements>



École & société

Bac GT : vers des ajustements

?

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mercredi 23 juin 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le ministre a passé commande au comité de suivi de la réforme de propositions d'« ajustements » à apporter au bac général et technologique dès la session 2022.

Évolutions des épreuves terminales, modifications des modalités du contrôle continu, valorisation des options et calendrier des épreuves de spécialité, des sujets importants sur lesquels le ministre prendra des décisions quand tous les enseignants seront en vacances.

Des défauts de conception dès l'origine

Le nouveau bac général et technologique doit évoluer.

Pas besoin de prétexter de la crise sanitaire pour justifier de la nécessité d'apporter des réponses à des problèmes que nous avons identifiés dès 2018. Ainsi, nous avons voté contre les modalités du contrôle continu, que nous jugeons trop complexes et trop lourdes. Nous avons également critiqué fortement la définition de l'épreuve du Grand Oral ainsi que celle de l'épreuve anticipée de français. Quant au calendrier des épreuves de spécialité, nous n'avons cessé de demander qu'il soit revu pour laisser du temps aux apprentissages.

Le contrôle continu en débat

Au comité de suivi, nous avons à nouveau défendu quelques points que nous jugeons essentiels. Tout d'abord, nous demandons une simplification du contrôle continu avec l'abandon des épreuves communes. Nous demandons que les conditions soient réunies (temps dégagé, travail reconnu par une indemnité de contrôle continu) pour un travail collectif au sein des lycées sur les évaluations certificatives avec l'accompagnement des corps d'inspection et des outils plus souples que la banque nationale de sujets.

Nous sommes convaincus que le contrôle continu est devenu un tel enjeu pour les dossiers d'orientation dans l'enseignement supérieur qu'il n'est pas possible de faire l'impasse sur ce travail collectif, accompagné et régulé. Revenir au bac d'avant (100% épreuves terminales) ne résoudrait en rien cette question de la fiabilité du contrôle continu et de l'équité de traitement entre les candidats dans *Parcoursup*.

Des épreuves terminales à revoir

Nous avons demandé que les épreuves de spécialité soient décalées le plus tard possible et que les programmes limitatifs soient mieux calibrés. Quant au grand oral, il doit être mieux relié aux contenus des enseignements de spécialité et doit donner du sens au troisième trimestre dans ces enseignements qui auront été évalués en mars ou avril.

La partie « *entretien sur le projet d'orientation* » pourrait être supprimée, les candidats pouvant évoquer leur projet s'ils le souhaitent lors de l'entretien de la deuxième partie.

L'épreuve anticipée de français doit être simplifiée (revoir les trop nombreuses typologies d'exercices et la question de grammaire), en lien avec une refonte des programmes.

Par ailleurs, nous avons demandé un traitement équitable entre toutes les options pour le bac et défendu un financement des options de terminale dans la DHG, et pas sur les marges d'autonomie.

Et maintenant ?

Des projets de textes réglementaires seront soumis au Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) du 8 juillet.

On en saura donc vite un peu plus sur les intentions du ministre, les projets devant être communiqués fin juin aux membres du Conseil.

Le ministre réserve ses décisions définitives pour le 10 juillet. Une manière de tenir compte des débats et des votes au CSE ? Difficile à dire.

Si c'était le cas, ce serait une grande première pour lui...